POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.



ON S'ABONNE
Au bureau, place du MarchéNoir, et chez MM. Dubosse,
JAVAUD, GODFROY, et Mue
Niverlet, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

Saumur. par la poste.
Un an. . . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. . 5 25 7 50

ABONNEMENTS.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Francfort, le 3 février. — Dans la séance de ce jour, la Diète germanique a adopté la proposition de mettre sur pied de guerre les contingents prin-cipaux, de manière à ce qu'ils soient prêts à entrer en campagne 15 jours après en avoir reçu l'ordre. (Moniteur).

On lit dans le même journal :

Le corps auxiliaire que le royaume de Sardaigne va envoyer en Orient se composera de 4 brigades d'infanterie de ligne, de 2 bataillons de tirailleurs, de 2 régiments de cavalerie, de 4 batteries d'artillerie et d'une compagnie de carabiniers (gendarmes). Les 4 brigades d'infanterie seront la brigade des grenadiers de Sardaigne, ancienne brigade des gar-des, regardée comme corps d'élite; la brigade de Piémont, celle de Pignerol et celle d'Aoste. —Les chasseurs tirailleurs, nommés en Piémont Bersaglieri, organisés à l'instar de nos chasseurs de Vincennes, sont parfaitement armés et composés de très-habiles tireurs. — Les régiments de cavalerie très-habites tireurs. — Les régiments de cavalerie qui s'apprêtent à partir sont fort remarquables; leurs chevaux, recrutés dans les pays de montagnes et principalement dans l'île de Sardaigne, sont très-durs à la fatigne et très-faciles à nourrir. La moitié des hommes sont armés de lances. — L'artillerie est parfaitement montée, et le train des équipages très-solidement organisé. — L'enthousiasme règne parmi les troupes désignées pour faire partie de l'expédition, et c'est avec le plus grand empressement. pédition, et c'est avec le plus grand empressement que cet honneur est recherché par les officiers de toutes armes.

Les journaux de Londres nous apportent les dé-

pêches télégraphiques suivantes : Stockholm, 7 février : On a la nouvelle de Bomar-

sund que le gouvernement russe à adopté des mesures rigoureuses contre ceux qui sont suspectés d'avoir prêté assistance aux alliés. 70 à 80 habitants ont été déjà punis. (Morning-Advertiser.)

Vienne, 9 février : Des nouvelles de Bucharest annoncent que le prince Stirbey a réuni le Divan pour voter une somme extraordinaire du trésor valaque, afin d'aider le Sultan à soutenir la guerre. Les consuls alliés ont pressé l'adoption de la mesure qui, à ce que l'on croit, devait avoir du succès.

Des nouvelles de Constantinople, du 1er février, disent que la récente attitude de la Perse a donné un peu d'anxiété. La France et l'Angleterre lui ont, dit-on, envoyé un ultimatum. - Havas.

Vienne, samedi 10 février. — « Le journal le Vanderer cite un traité séparé qui, d'après lui, aurait été conclu entre la Prusse et les Puissances occidentales. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Vienne, vendredi 9 février. - « 60,000 Russes sont concentrés sur la limite du Proth.

» Un ukase impérial ordonne de tenir prêtes des provisions de fourrages et de transporter des magasins de farine du Basary au Duiester. Le quartier-général de Kichenew est transféré à Odessa. - Havas.

Marseille, samedi 10 février. Constantinople 1er février.—« Les deux tiers de l'armée ottomane sont débarqués à Eupatoria.

» Les Russes sont campés, partie dans les villages d'Alma et de Belbec, et partie à Simféropol et dans les environs.

» Le 30 janvier, le général Uhrich, avec la garde, sont partis pour la Crimée. — Les renforts égyptiens sont arrivés d'Alexandrie sur le Tage.

» 1,000 malades de l'armée anglaise ont débar-

qué, le 31, à Constantinople.

» Pendant la nuit, l'artillerie de Sébastopol ne cesse de tirer. Les alliés y répondent par le feu de leurs tirailleurs qui tuent beaucoup d'artilleurs rus-

» Le général Osten-Sacken a demandé une entre-

vue au général Canrobert. Les états-majors des deux généraux y ont assisté à distance.

» Le Divan a communiqué aux ambassadeurs des Puissances alliées divers projets de réforme civile. » - Havas.

EXTÉRIEUR.

Angleterre. — Londres, vendredi soir. « Dans la chambre des Communes, l'amiral Berkerley a sévèrement critiqué le discours prononcé dernièrement par l'amiral Napier; il a dit que les accusations portées par celui-ci contre le ministère étaient sans fondement; que l'Amiral n'avait jamais été censuré et qu'il n'avait jamais été question de le rem-

« M. Fladstone, en réponse à une interpellation, a dit qu'il refuserait de faire connaître publiquement la force effective de l'armée anglaise en Crimée. »

-Havas.

- Londres samedi 10 février « La Gazette de Londres, d'hier soir, contient une proclamation qui défend plus sévèrement que jamais la contrebande de marchandises réputées articles de guerre.» - Havas.

 Il a couru, hier, dans la Cité de Londres, un bruit qui a excité, au plus haut degré, l'intérêt des négociants, mais auquel on a peu cru, parce qu'on l'a jugé peu probable. On a dit qu'un ordre du Conseil allait prohiber toutes relations commerciales ou postales entre l'Angleterre et, la Russie. On ajoutait que cet ordre défendait la négo-ciation des lettres de change sur St-Pétersbourg et les suifs ont haussé de 2 sh. sur cette nouvelle. Si cette mesure est prise, on prohibera probablement aussi le transport en Angleterre de marchandises russes, par navires neutres.

Nous regrettons d'apprendre que M. Hume est si sérieusement malade, qu'il ne peut même pas quit-ter sa résidence de Norfolk. L'absence de M. Hume sera regrettée au moment où la question de la ré-

COTELLIUSE

LETTRE SUR L'ARMÉE D'ORIENT.

Nous empruntons à un recueil plein d'intérêt, qui se publie en Belgique sous le titre de Précis historiques, la lettre suivante, écrite par le R. P. de Damas, aumônier de l'armée d'Orient :

« Devant Séba-topol , 29 décembre 1854. Mon Révérend Père

» Vous me demandez des détails sur notre position en Crimée et vous voulez savoir ce qui s'opère de bien dans ce pays par les deux grandes nations qui l'occupent militairement. Bien volontiers j'essaierai de vous satisfaire. Seulement, convenons d'une chose: vous n'exigerez de moi aucun détail stratégique ; vous ne me demanderez pas non plus ce qu'on aurait du faire ou ne pas faire dans la direction des affaires politiques ou des opérations militaires qui ont trait à la campagne présente. Je suis à cet égard dans la plus complète ignorance, et je veux y rester. Un prêtre ne vient point ici pour s'occuper de choses totalement indépendantes de son ministère. Son but est d'offrir des consolations religieuses au courage héroïque, de soutenir et de fortifier la vertu des braves, de se dévouer et de mourir sans avoir jamais ouvert les yeux sur des objets qu'il n'a pas le temps de voir et qui ne le regardent pas. J'aime mieux être, ici, l'écho de la vertu modeste et vous dire, à la gloire de nos armées, tout ce qu'il y a de dévouement et de sentiments chrétiens dans ces poitrines militaires journellement exposées au feu de l'ennemi.

» Nos soldats ont eu une double épreuve à supporter depuis l'ouverture de la campagne, et je ne sais, en vérité, laquelle des deux demande une résignation plus magna-

nime. Il est terrible assurément, pour des fils bien nés, pour des maris, pour des pères, d'affronter la balle ennemie et de s'exposer de sang-froid à livrer tout ce qu'on aime à la douleur et au deuil ; mais le courage est soutenu par l'amour du pays, par l'œil intelligent du chef, par l'espérance de la victoire, et aussi par la douce pensée d'une récompense probable; tandis qu'en face de la maladie, la position est bien autrement cruelle, vous le comprenez. Mourir sans gloire, et sur la terre étrangère, c'est bien dur pour une âme ardente et passionnée. Eh bien! considéré à ce point de vue, le début de notre campagne a été admirable. Soldats et officiers ont su pousser jusqu'à l'héroïsme le dévouement au pays. Au lieu de murmurer sous les coups du fléau destructeur au lieu de demander lâchement à fuir le sol cruel qui leur donnait la mort, ils ont su aimer, aux dépens d'euxmêmes, et, tombant par milliers, comme le blé mûr sous la faucille, ils ont fait le sacrifice de la gloire et de leurs affections les plus chères, il sont morts en formant des vœux pour la prospérité de la France.

» Je ne rappellerai pas les désastres de Gallipoli et de Varna; ils sont connus et appréciés. Mais je révèlerai un fait peut-être moins connu; c'est qu'après la belle victoire de l'Alma, au milieu des joies du triomphe, le fléau a voulu avoir ses victimes; et sous les murs de Sébastopol, nos soldats haletants, et pleins d'ardeur, ont du tomber encore sous les coups de la maladie, et mourir en face de la terre promise, sans avoir la consolation d'Epaminondas, qui s'ensevelissait dans la gloire de son

» Quel spectacle navrant que celui d'une armée ainsi torturée! Voyez-vous ces soixante mille hommes débarqués d'hier sur la plage ennemie et resserrés dans les limites du cap Chersonèse? La gravité de la situation n'a

pas permis d'emporter de Varna autre chose que le strict nécessaire ; et même est-il bien sûr que le nécessaire ne manque à personne? Plusieurs officiers sont sans chevaux et presque sans linge. Ils sont venus, comme les lutteurs anciens, dégagés de tout ce qui pouvait ralentir leur marche et compromettre la victoire. Cependant il faut camper dans un pays où manquent les abris et le bois nécessaire pour en construire, sur une plage ingrate qui n'offre aucune ressource. Et le cholera est là! Il a passé la mer; il a suivi les vainqueurs de l'Alma; il se dresse menaçant; il se prépare à frapper!

» En vain les officiers de santé se multiplient et font d'héroïques efforts pour adoucir aux malades les tortures de la douleur; le dévouement lui-même ne crée pas l'impossible. Si vous soulevez la toile d'une de ces tentes dressées les unes à côté des autres pour former une ambulance, vous serez saisi d'une pitié profonde pour les malheureux qu'elle recouvre. Seize hommes y sont couchés côte à côte ; une natte étendue sur la terre humide leur sert de lit; ils ont conservé leurs vêtements. Avec quoi se réchaufferaient-ils? Une moitié de couverture est tout leur bagage. Ils ont la tête appuyée sur leur sac; ils sont renversés sur le dos. Les crampes leur raidissent les membres et répandent sur leurs traits une impression désespérante, ou bien la violence du mal a épuisé leurs forces; ils sont immobiles, les yeux fixes et sortant presque de leurs orbites; leur bouche est ouverte, et s'ils la ferment en vous voyant, c'est pour vous dire ce mot échappé avec peine d'une poitrine haletante : « A boire! » Mais voyez encore sous cette autre tente, que se passe-t-il ? Tandis que l'infirmier donne ses soins à d'autres infortunés, ce malade en délire s'est dépouillé de ses vêtements; il est étendu sans mouvement sur la terre nue : il est mort. Cependant son malheureux forme de l'armée sera en discussion. Peu d'hommes ont donné autant d'attention qu'il l'a fait à cette question. - Havas.

PIÉMONT.—Turin, dimanche 11 février.—S. A. R. le duc de Génes est mort, hier, dans sa trentedeuxième année. » - Havas.

ESPAGNE. — On nous écrit de Madrid, le 5 février, que le successeur de M. Soulé est nommé. C'est M. que le successeur de M. Soulé est nommé. C'est M. Brec Kembridge, membre de la Chambre des représentants. M. Soulé a quitté Madrid sans laisser aucune instruction à M. Perry. Toutes les dépêches des provinces s'accordent à dire que la tranquillité est parfaite. — Havas.

PRUSSE. — On nons écrit de Berlin, à la date du 9 février :

« Il régne un grand contentement dans les clercles ministériels, fondé, dit-on, sur ce que les Puissances auraient consenti à la participation de la Prusse aux conférences de Vienne, lors de la reprise de ces conférences. Ou ajoute que cette concession est due à l'intercession de l'Antriche. Ces nouvelles nous viennent de très-bonne source, mais nous ne

pouvous les garantir.

" Malgré l'hiver, il se fait toujours des achats considérables de bestiaux pour l'étranger, et le prix de la viande est en hausse continuelle. Les seuls marchés de Berlin ont fourni, dans le courant de cette semaine, 500 bêtes à cornes qui sont parties pour Hambourg.

» Les gouvernements de Hanovre, de Brunswick et d'Oldenbourg n'ayant pas prohibé l'exportation des chevaux, comme tous les autres gouvernements allemands, le gouvernement prussien vient de rendre un décret qui défend l'exportation des chevaux

pour ces trois Etats. EGYPTE. - Trieste, samedi 10 février. « Les nouvelles d'Alexandrie vont jusqu'au 5 de ce mois. Le vice-roi d'Egypte a aboli les droits de douane perçus jusqu'ici. Il a excepté seulement Suez de la mesure.

» LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Brabant

sont arrivés à Alexandrie. » Les dépêches de Damas, portant la date du 25 janvier, annoncent que les Kurdes auraient pris Jacka, et en auraient massacré la population. -

pacha de Bagdad s'apprêtait à réprimer la révolte. » Le courrier de Bombay va jusqu'à la date du 16

ianvier.

» Les Arabes ont été battus par les Persans, et les ambassadeurs de l'Empire des Birmans, envoyés au gouverneur général des Indes, sont repartis, après avoir vainement demandé la restitution de Pégu, conquis par les troupes anglaises. »

CHRONIQUE LOCALE.

SOUSCRIPTION POUR L'ARMÉE D'ORIENT. Commune de Rou-Marson, 65 kil. de linge et 57

francs d'argent.

Commune d'Artannes.

COMMISSION IMPÉRIALE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

INSTRUCTIONS relatives à l'Exposition des produits de la France et des colonies.

ART. 1er. Les produits destinés à l'Exposition Universelle et régulièrement admis ne pourront être expédiés que par les soins et sous le cachet des Comités officiellement institués en vue de l'Exposition Universelle dans les départements de la France on dans ses colonies.

2. Les produits seront reçus au Palais de ART. l'Exposition, à partir du 15 janvier 1855, jusques et y compris le 15 mars.

ART. 3. Les produits lourds et encombrants, on tous autres qui exigeraient des travaux considérables d'installation, devront être envoyés avant la fin de

février.
ART. 4. Les articles manufacturés auxquels un trop long emballage porterait notoirement préjudice, pourront être l'objet d'un délai supplémen-taire, à la condition que tous les arrangements et aménagements particuliers, nécessaires pour leur exposition dans le Palais, aient été préparés à l'a-

Ce délai, en aucun cas, ne dépassera le 15 avril. ART. 5. La Commission Impériale se réserve de prononcer sur les demandes de délai supplémentaire qui lui seront transmises et recommandées par les Comités français.

Toute demande relative à ce délai, qui serait adressée directement à la Commission Impériale par les Exposants, sera renvoyée aux Comités compétents.

Formalités à remplir par les Exposants.

ART. 6. Les Exposants auront à adresser au Comité de leur circonscription, en même temps que leurs produits, trois exemplaires du balletin prescrit par les articles 19 et 23 du Règlement général, et qui portera le titre de Bulletin d'expédition.

Des formules de ce bulletin seront fournies aux Exposants par leurs Comités, auxquels la Commis-sion Impériale en fera parvenir le nombre d'exem-

plaires suffisant.

ART. 7. Le bulletin d'expédition indiquera : 1° Les nom et prénoms, ou la raison sociale de

l'Exposant;
2º Le nombre de colis comprenant son envoi; 3º Le détail des articles renfermés dans chaque colis, avec le prix de ces articles;
4º Le nom et l'adresse du représentant à Paris

de l'exposant, s'il y a lieu;

5° Si les produits doivent rester à Paris après l'Exposition, ou s'ils doivent être réexpédiés;

6º Si l'Exposant ou son représentant se propose de présider au déballage et au réemballage des pro-

ART. 8. L'indication du prix de chaque article sur le bulletin d'expédition est essentielle, soit que l'Exposant veuille afficher les prix sur les produits exposés, soit qu'il ne veuille pas user de cette fa-culté; dans ce dernier cas, ce renseignement servira seulement au jury international, qui, sans la con-naissance du prix des objets soumis à son appréciation, se trouverait dans l'impossibilité de prononcer à cet égard.

ART. 9. Conformément à l'art. 39 du Réglement général, chaque Comité visera, après en avoir re-connu la sincérité, les prix portés sur les bulletins des Exposants qui leur auront déclaré l'intention d'afficher les prix sur leur produits exposés.

Le prix-courant de vente au commerce dans le lieu de production, à l'époque de l'exposition, est le seul, aux termes de l'art. 38 du Règlement général, qui paisse être affiché sur les produits exposés.

ART. 10. Chaque colis devra porter une adresse indiquant, en caractères lisibles et apparents : 1° Le siège du Comité et le département ;

2º Les nom et prénoms, ou la raison sociale de l'Exposant;

3° La nature des produits inclus ; 4° Le N° du groupe du système de classification auquel appartiennent les produits.

Il est expressément recommandé aux Exposants de fixer une adresse semblable à l'intérieur, et sous le convercle de chacun de leurs colis, et de mettre leurs noms et prénoms sur chaque paquet, et, s'il est possible, sur chaque objet volumineux ou parties détachées d'objets renfermés dans les colis.

ART. 11. Les dispositions des précédents articles

camarade, sur le point d'expirer à son tour, a cherché instinctivement une position plus douce; vous le trouverez tout-à-l'heure , à demi-nu , luttant avec la mort , la tête appuyée contre le cadavre voisin. Hâtons-nous d'ajouter que cet état de choses, résultat nécessaire de la surprise du premier moment, n'a pas duré longtemps. Le courage du corps médical et celui de l'administration ont opèré des prodiges : de rien ils ont su se créer des ambulances, aussi bien organisées que le permettent les circonstances. Mais enfin l'épreuve a été faite. La vertu ne s'est pas démentie au creuset de la tribulation : pendant ces journées douloureuses, pas une plainte, à ma connaissance, n'est sortie de la bouche de nos soldats. " Ah! ce qui me désespère , disait un soldat malade , c'est de penser que mes camarades sont au feu et que je pe partage pas leurs dangers. » - Pourquoi pleurer? disait un officier supérieur à un soldat auquel on venait d'amputer la jambe : vous guérirez ; vous irez aux Invalides, ou bien vous aurez une pension du Gouvernement jusqu'à la fin de vos jours. — Non, non, mon Colonel, ce n'est pas là une consolation, répondait le soldat. L'armée continuera à s'exposer noblement pour la France, et je serai condamne à l'inaction. Voilà mon malheur! Un jour , après une action qui avait été meurtrière , tous les docteurs étaient occupés à panser des blessures ; on avait déposé un peu plus loin un jeune sergent de chasseurs à pied, qu'une balle avait traversé de part en part. Il se sentait mourir; je voulais le consoler. - * Ah! mon Père! la mort ne me fait pas de peine, me disait-il, je viens de me réconcilier avec Dieu; je ne crains pas sa justice. Mais au service, je pouvais, à force de privations, économiser quelques pièces de monnaie pour ma vieille mère, qui est bien pauvre. Quand elle ne m'aura plus, elle sera dans la misère. . — Et une larme tombait de ses

yeux, et il priait pour sa mère! Je lui sis dire pour elle un Pater, et il mourut en prononçant ces mots: « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Heureux fils et pauvre mère ! - « Vous voulez me couper les jambes . s'écriait un jeune soldat , auquel un éclat d'obus avait fracturé les deux cuisses. Eh bien ! faites-moi souffrir le double, mais conservez-moi l'usage de mes membres. Ce n'est pas pour moi, c'est pour ma mère! — Et en prononcant ces dernières paroles, son ton prit un tel accent de douleur et d'amour filial, que le docteur n'eut pas le courage de faire l'opération. Il laissa ce soin à ses collègnes et se retira tout ému dans une tente voisine.-« Il a demandé au nom de sa mère, me disait le médecin; à ce nom le cœur me manque. » - En vérité, mon révérend Père , je n'aurais jamais cru qu'il fallût venir en Crimée pour connaître le cœur du soldat français. J'aimais beaucoup la France et j'aimais aussi beaucoup l'armée, moi, Français, fils d'un lieutenant-général des armees françaises; cependant, je sens que j'aime encore davantage et mon pays et son armée, par tout ce que je viens de voir. La maladie a été terrible, mais elle a eu son temps; à l'heure qu'il est, elle ne fait plus que de ces ravages très-ordinaires dans tout pays où il y a une nombreuse agglomération d'hommes.

» Un autre ennemi ne cessera de nous tourmenter jusqu'à notre retour en France ; cet ennemi, c'est la fatigue. Eh bien! ici encore le courage ne se dément pas; la valeur morale remporte sur le physique une continuelle victoire. Il pleut depuis plusieurs jours; la terre est détrempée; le terrain est humide; les habits du soldat sont mouillés; cependant le clairon sonne; il faut aller à la tranchée, c'est-à-dire à une portée de fusil de la ville. La mitraille ennemie ne cesse de pleuvoir. Pour s'abriter contre le feu, il faut descendre dans la tranchée

pleine d'eau et se tenir immobile derrière le pli du terrain; mais le froid va devenir un ennemi presque aussi terrible que le feu ; et cette sorte de garde durera vingtquatre heures. N'importe! le soldat y restera ferme, afin de préserver le reste de l'armée des sorties de la place. De temps en temps, un obus, éclatant au milieu de la foule intrépide, renversera quelques hommes par terre en les tuant ou les mutilant. Aussitôt quatre camarades emporteront le blessé sur un brancard, pour le confier aux soins des docteurs, et sans frémir ils reviendront à leur poste, où le même sort les attend peutêtre. Mais enfin, direz-vous, ils se reposent, ces hommes, au bout de vingt-quatre heures de tranchée? Ah! ah! le repos, n'en parlons point; il est rare en temps de guerre. Le soldat, revenu au camp, aura d'autres gardes à monter; puis viendront les corvées; il faut aller à une ou deux lieues de là pour chercher de l'eau on bien pour arracher les dernières racines des arbres, afin de faire bouillir la petite marmite. Peut-être pleuvra-t-il encore sur le dos de l'homme fatigué, et; quand il rentrera , il ne pourra changer de vêtements , il n'aura pas même la ressource de se sécher devant un grand feu, car le bois est rare et on l'épargne même pour la cuisine. Voilà une légère esquisse des fatigues de nos soldats. Avouez, mon révérend Père, qu'il faut du courage pour résister pendant plus de deux mois d'hiver à de pareilles fatigues, et admirez avec moi la grandeur d'ame et la magnanimité de ces hommes.

» Si maintenant vous essayez de découvrir le mobile. qui entretient le seu sacré dans le cœur de nos militaires , je vous engage à le chercher dans un profond sentiment du devoir, inspiré et soutenu par l'espérance chrétienne. Qu'attendent-ils, en effet, ces soldats qui se dévouent jusqu'à la mort? quelle espérance humaine

sont également applicables aux Exposants qui voudraient expédier leur produits à leurs frais, comme à ceux qui auraient reçu de leurs Comités l'autori-sation de faire enx-mêmes leur envoi directement au Palais de l'Exposition.

Formalités à remplir par les Comités.

ART. 12. Les produits français destinés à l'Exposition seront expédiés des lieux désignés par les Comités, et réexpédiés aux mêmes lieux aux frais de l'État.

Ils seront adressés à la station de chemin de fer

la plus voisine du lieu d'expédition.

ART. 13. Les Comités sont invités à expédier, autant que possible en un même envoi, les produits de leur circonscription, à l'exception des produits pour l'envoi desquels les articles 3 et 4 des présentes instructions ont fixé des délais particuliers.

ART. 14. Les Comités feront en sorte qu'il ne soit point expédié de colis ayant moins d'un demi-mètre cube, et que ceux qui seraient au-dessous de cette dimension soient réunis à d'autres colis renfer-mant des produits de cette même nature, on appartenant au même groupe de système de classification.

Les petits colis réunis en un seul devront avoir, en tous cas, chacun un emballage spécial et porter les adresses prescrites par l'article 10 des présentes

instructions.

ART. 15. Les colis contenant les produits de plusieurs Exposants devront porter sur l'adresse le nom de tous ces Exposants. Une adresse semblable sera fixée sous le couvercle à l'intérieur du colis collec-

ART. 16. Chaque envoi des Comités doit être accompagné d'un exemplaire du bulletin d'expédition, pour chacun des Exposants dont les produits seront compris dans l'envoi et d'un bordereau indiquant:

1º Le nombre et le poids des colis;

2º Leurs numéros ou marques particulières ;

3º La désignation sommaire de la nature des objets que les colis renfermeront;

4º Les noms et prénoms ou la raison sociale de l'Exposant ou des Exposants auxquels appartiendront les produits renfermés dans chaque colis;

5º Le prix du transport et la durée du trajet. Des formules de ce bordereau seront adressées à

tous les Comités. ART. 17. Les Comités adresseront directement, par la poste, au secrétariat général de la Commission impériale, de manière à ce que les documents parviennent trois jours au moins avant l'arrivée des produits: 1º un duplicata du bordereau d'envoi; 2º deux des exemplaires du bulletin d'admission que chaque Exposant devra leur transmettre en triple expédition, conformément à l'article 7 des présentes instructions.

Dans le cas où le duplicata et ces bulletins ne parviendraient pas avant l'envoi, le paiement des frais de transport et la réception des colis seraient inévitablement retardés.

ART. 18. On ne pourra faire figurer au bordereau que les frais de transport proprement dits.

ABT. 19. Les colis seront adressés au commissaire

du classement, au Palais de l'Exposition.

ART. 20. MM. les Membres des Comités auront à rappeler expressément aux Exposants de leur circonscription, afin que ceux-ci puissent recourir à telles garanties qu'ils jugeront convenables, les articles 35 et 36 du Règlement général, ainsi con-

« ART. 35. - La Commission Impériale prendra toutes les mesures nécessaires pour préserver les objets exposés de toute chance d'avarie. Néan-

moins, si, malgré ces précautions, un sinistre ve-nait à se déclarer, elle n'entend point prendre à sa charge les degâts et dommages qui pourraient en

résulter. Elle les laisse aux risques et périls des Exposants, ainsi que les frais d'assurances, s'ils jugeaient utile de recourir à cette garantie.

» Art. 36. — La Commission Impériale aura éga lement soin que les produits soient surveillés par un personnel nombreux et actif; mais elle nesera pas responsable des vols ou détournements qui

pourraient être commis. »

ART, 21. Afin d'éviter toute confusion, les formales des balletins d'expédition et bordereaux mentionnés dans les présentes instructions, ne seront transmises aux Comités qu'après la réception et la régularisation de leurs listes d'Exposants admis et des bulletins du catalogue et du jury dont ces listes doivent être accompagnées.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Un premier détachement de troupes anglaises venant des Indes, est arrivé à Suez, le 1er février.

Les nouvelles de Bombay, en date du 16 janvier, annoncent qu'une insurrection a éclaté dans le Caboul et que la Perse se proposait d'y intervenir.

Une autre insurrection a éclaté dans le Candahar où les révoltés ont reconnu la suzeraineté de la

12,000 Persans assiégeaient Bender-Abassi, forteresse appartenant à l'Iman de Mascate. Un combat meurtrier avait été livré, et la résistance des assiégés, commandés par le fils du prince, continuait. — Havas.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans la Vérité de Lille, du 9 « Ou s'attend, d'ici à peu de jours, à une baisse assez prononcée sur les grains sur tous les marchés du nord. Depuis près de trois semaines que la gelée a commencé et que la neige est venue couvrir les champs, les fermiers ont fait battre une grande quantité de blé; maintenant les greniers sont pleins, et aussitôt que les communications seront ouvertes par la fonte des neiges, les divers marchés recevront de grands approvisionnements. On constate, du

reste, que la tendance à la baisse se maintient spé cialement, depuis trois semaines, sur notre mar-

C'est avec la plus sincère conviction que nous recommandons à nos lecteurs et à nos amis la Chronique de France, recueil littéraire paraissant tous les dimanches (rédacteurs en chef MM. René de Rovigo et Charle de Boigne). Trois années d'existence ont placé cette revue au premier rang des recueils de ce genre, et consolidé un succès dont la cause est due, moins encore au talent incontestable de sa rédaction qu'aux principes de loyauté, de morale et de fidélité dont elle est animée. Consacrée avai-t tout à populariser la gloire et les bienfaits du passé, la Chronique n'a garde toutefois de négliger l'étude et la critique du présent. Son cadre varié embrasse tout à la fois l'histoire, les romans, la nou-velle, la biographie, les mœurs, les arts, le théâtre, la bibliographie, la mode, la causerie, l'anecdote contemporaine, en un mot toutes les faces de l'actua-lité. Elle publie des gravures de modes, d'après les toilettes exécutées par madame Barenne et dont la Chronique a seule la propriété, des portraits de notabilités contemporaines et des planches de broderie, agréable passe temps dont les dames sentiront tout le prix.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Un an . . . 25 fr. » Six mois. . 14 » Trois mois. 7 50 PARIS ET DÉPARTEMENTS : {

On s'abonne à Paris, aux Bureaux, 63, rue Sainte-Anne.

EN PROVINCE: Chez les principaux Libraires, par l'intermédiaire des Messageries, ou en envoyant un mandat sur la Poste à l'ordre de M. le Directeur de la Chronique de France.

Marché de Naumar du 10 Février.

110ment (1 mecron).	20.00	drame de luxerne.	00 -
- 2º qualité.	24 20	- de colza	
Seigle	16 -	— de lin	54 -
Orge	12 -	Amandes en coques	
Orge	10 -	(l'hectolitre)	-
Feves	14 40	- cassées (50 k) 8	30
Pois blanes	34 -	Vin rouge des Cot	
rouges	33 20	compris le fût,	
- verts	100	1ºrchoix 1834.	-
Cire jaune (50 kil)	163 -	- 2* -	-
liuile de noix ordin.	75	- 3 19	20
- de chenevis.	60 -	- de Chinon 45	20 -
- de lin.	60	- de Bourgueil . 13	50
Paille hors barrière.	21 -	Vin blanc des Cot.,	
Foin 1854 id	61 -	1'e qualité 1854 1	50 —
Luzerne	60 -	- 2° 10	00
Graine de trefle.	55 -	- 3· - · · · ·	90
	The state of the s		

BOURSE DU 10 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50. 3 p. 0/0 baisse 53 cent. — Fermé à 67 13.

80URSE DU 12 FÉVRIER.
4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 93.
5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 67. 5 p. 0/0 baisse 15 cent.

peut être la leur? - « Allons au feu , camarades , disait plaisamment un jeune soldat à ses compagnons qui venaient, comme lui, de recevoir ma bénédiction; allons au feu; pour notre récompense, nous aurons ou une balle dans la tête, ou les Invalides avec une jambe de moins et des douleurs de plus ! » - En effet , la générosité du Gouvernement est grande, je l'affirme, et je suis touché des efforts qu'il fait journellement pour encourager le mérite ; mais un pouvoir humain peut-il atteindre, dans sa générosité, chacun des quatre-vingt mille hommes qui se battent pour lui. Les faveurs humaines ne se calculent pas par la grandeur du cœur qui veut les donner. Elles sont nécessairement limitées; et, dans une guerre, elles le sont plus qu'ailleurs, puisque la mort leur soustrait trop souvent le moyen de se répandre. « Non, mon Colonel, on ne va pas là pour de l'argent, » répondait l'autre jour un de nos braves à l'officier généreux qui lui offrait une bourse après une action d'eclat. Il avait raison ; et , sans s'en douter , il était l'interprète de l'armée tout entière. Non , on ne dit pas adieu à son vieux père, à sa vieille mère, à une femme et à des enfants, à ses amis, à sa patrie enfin; on n'affronte pas les maladies, la fatigue et la mitraille ennemie pour une bonne fortune d'un jour. Il faut un autre espoir : il faut l'assurance d'un vie meilleure. » Les Turcs nous en donnent journellement la preuve.

Traversez le camp français; à l'agitation des soldats qui travaillent, à leurs chants, à leurs propos joyeux, vous reconnaîtrez aisément que les tribulations de la vie leur sont peu de choses et que la certitude d'un meilleur avenir soutient leur moral; tandis que, tout près de là. vous reconnaîtrez les ravages de la doctrine fataliste, qui ronge le cœur de l'humanité pour former dans sa poitrine un vide plus affreux que celui du néant.

» Etes-vous des nôtres, monsieur l'Aumônier? me disait le lendemain de mon arrivée un capitaine dont j'ignore le nom et qui passait près de moi sur la route. Oh! que la présence du prêtre nous fait du bien! Elle nous rappelle, à elle seule, comme un abrégé, toutes les verités consolantes. Oui, on a dit vrai lorsqu'on a proclamé l'alliance intime de la croix et de l'épée. Les yeux du soldat ont besoin de rencontrer souvent la croix ; car la croix, c'est l'espérance!

» Ecoutez ce caporal de zonaves. Il va joindre son témoignage à celui de son chef. C'est un jeune homme à la physionomie ouverte et enjouée. Il a été blessé à la bataille de l'Alma, et il revient de Constantinople, où on l'a envoyé se guérir. Nous sommes sur le pont du navire, beaucoup de camarades nous entourent; la conversation est animée : « Tout de même, monsieur l'Aumônier, il faut en convenir , les Russes nous font rougir : ils sont plus chrétiens que nous. Le soir de notre grande bataille, ma blessure ne me faisait pas assez souffrir pour me retenir sous ma tente, je parcourais le champ de bataille lorsque, parmi les morts, j'aperçois un officier russe qui respirait encore. En me voyant, son premier mouvement fut celui de la frayeur. Il s'imagina que j'allais l'achever, comme un barbare, et il cacha sa tête sous un cadavre. Son but, il me l'a raconté depuis, était de passer pour mort et de chercher à se glisser dans son camp à la faveur de la nuit. Je m'approche, je lui serre la main, et, craignant de n'être pas compris, je lui demande par signe si je puis lui être utile. Rassuré par mes démonstrations, il me parle en français, me demande à boire, et m'exprime le désir de voir un médecin pour obtenir un soulagement à ses cruelles douleurs. Par de bonnes paroles, je lui relevai le cœur et lui fis comprendre tout ce qu'il trouverait de générosité et d'empresse-

ment parmi les médecins français. Je ne le quittai plus qu'il ne fût bien installé dans l'ambulance et qu'il n'eût ses plaies bandées. Et l'officier reconnaissant me serrait les mains lorsque je me retirai pour me faire panser moimême. Des larmes brillaient dans ses yeuv ; sa voix avait un accent pénétré ; il voulait me donner un souvenir éternel de reconnaissance. Eh bien, le croiriez-vous? après avoir cherché l'objet le plus digne de m'être offert. il détacha de son cou une petite image de la Sainte-Vierge et de l'Enfant Jésus, gravée sur cuivre, et il me la remit, après l'avoir baisée. Oh! oui, les Russes sont plus chrétiens que nous, ils nous font rongir. - C'est vrai, ajouta quelqu'un, je les ai vus blessés à côté de nous à l'ambulance. Ils faisaient le signe de la croix sans rougir; ils priaient ostensiblement; nous n'osons pas toujours en faire autant. - Il faut que cela cesse, repliqua le zouave, car c'est de la lâcheté. Nous sommes tous chrétiens. Nous croyons à Dieu et à la religion, sans cela nous ne serions pas si braves, car je défie celui qui n'espère pas en Dieu de se battre avec ardeur ; il a trop peur de l'enfer. Eh bien! puisque nous croyons tous, nous ne devons pas avoir honte de nos croyances. A 'avenir, nous ferons mieux. Vous verrez, monsieur l'Abbé, qu'à la fin de la guerre, il n'y aura pas tant de respect humain dans l'armée et que nous deviendrons meilleurs. » Le zouave avait raison. Sous les apparences de l'incrédulité ou du libertinage systématiquement affichés, il y a dans le cœur une conviction pro-

(La fin au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire - gérant,

Vu pour shychisathen de la signalura • En marie de Seomur, le

VI DIN TO DE TO

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de Me LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 18 mars 1855, à midi, En totalité ou parties,

Un hectare 8 ares 13 centiares de vigne,

A prendre au midi du clos de M. Pinor, joignant le chemin du Pont-Fouchard à la Pierre-Couverte; ladite porchard à la Pierre-Couverte; ladite por-tion joignant au nord le surplus du clos de M. Pinot, au levant les héritiers Vannier, au midi M. Champeaux et les acquéreurs de M^{mo} Guiot, au couchant le chemin de Bagneux à la Pierre-Cou-verte et à Artannes.

Ce terrain sera vendu en entier ou

en 5 portions.

On pourra traiter de gré à gré avant

l'adjudication.
S'adresser à M. Pinor père, à Ba-gneux, où à M° Leroux, notaire à Sau-(66)

Une jeune personne, munie de bons certificats, demande une place, comme demoiselle de compagnie, ou comme sous-maîtresse.

S'adresser au bureau du journal.

On demande un CLERC. S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme, ayant perdu un désirerait trouver de l'emploi. S'adresser au boreau du journal.

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

Le dimanche 25 février 1855, à l'heure de midi,

Il sera procédé, par Mo LEROUX, notaire à Saumur, dans la salle de la Mairie de la commune de Villebernier,

A LA VENTE

PAR ADJUDICATION,

En totalité ou par parties D'une FERME, appartenant à M. Morin-Ratouis, située au canton de Panvigne, commune de Villebernier, près le chemin de fer, exploitée par Thiffoine, et contenant 3 hectares 14

ares 28 centiares. On pourra traiter, avant l'adjudicàtion, en s'adressant audit Me LEROUX.

WIE NIDES IE Ensemble ou séparément

DEUX FERMES

Situées dans les environs des Aubiers

(Deux-Sèvres), D'une contenance de 85 hectares environ et d'un revenu de 2,000 fr. net d'impôts.

S'adresser pour tous renseignements Me Poynor, notaire à Montreuil-(54)Bellay.

> IL COLUMN BERR OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière, Occupée par M^{mo} veuve Peltier. S'adresser à M. Faugère. (7) (718)

A Paris, chez M. Dusaco, Libraire agricole, rue Jacob, 26, Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la Maison rustique du 19° siècle, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 pages in 4° sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 15 fr. par an.)

étrangères.
Les fleurs dans les cottages.
Etat de la fabrication du sucre de betterave.
Analyse des tubercules d'igname de Chine. DE LA TRÉHONNAIS

FREMY Betterave janne-grosse

Betterave jaune-grosse.
Pince à plomber les arbres et les arbustes.
Bélier dishley-mauchamp-mérinos.
Troupeau d'yaks ramené en France par M. de Montigny.
Voyage agricole en France en 1854.
Principes de la nutrition des végétaux.
Plantoirs à piston.
Chronique agricole de la 2º quinzaine de janvier 1855.
Revue commerciale de la 2º quinzaine de janvier 1835.
Ce Numéro contient dix gravures.

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

Par MM. Vilmorin, Naudin, etc., auteurs de l'Almanach du Bon Jardinier, sous la direction de M. Decaisne, de l'Académie des Sciences, professeur de culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1er et le 16 du mois, avec 24 gravures coloriées, une par n°. (Prix, franco, 9 fr. par au.)

Ce Numéro contient la gravure coloriée de l'Escallonia macrantha.

MAISON RUSTIQUE DU XIXº SIÈCLE

Avec plus de 2.500 gravures représentant tous les instruments, machines et appareils, races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc.

Publiée sous la direction de MM. Bailly, Bixio et Malpeyre,
Cinq vol. in ·4°, équivalant à 25 vol. in ·8° ordinaires. 39 fr. 50 c.

Tous les articles sont signés. — Toute personne qui place six exemplaires reçoit le septième gratis.

LE BON JARDINIER POUR 1855,

PAR MM. POITEAU, VILMORIN, DECAISNE, NEUMANN ET PÉPIN. 1 volume in-12 de 1644 pages. — Prix: 7 francs.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether est approuvé par l'Académie impé-

riale de Médecine

Finde de Médecine.

En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse.

— Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 45; à Angers, chez M. Mennène, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlonnes-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, Maussion, ph.; Doué-la-Fontaine, Peltier, ph.

Etude de Mº SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, nº 8.

D'un jugement contradictoirement rendu sur les conclusions du ministère public, par le Tribunal civil de pre-mière instance de l'arrondissement de Saumur, le 3 février 1855, enregistré,

Entre: Le sieur René Roulleau, cultivateur, demeurant commune de Soulanger, canton de Doué-la-Fontaine;

Et:

Dame Renée Guiot, veuve de Jean Toussaint Jousset, propriétaire, de-meurant à Landelvée, commune de Forges;

Il appert:

Qu'il a été fait désense à ladite veuve Jousset de plaider, de transiger, d'emprunter, de recevoir un capital mobi-lier et d'en donner décharge, d'alié-ner, ni de grever ses biens d'hypothè-ques, sans l'assistance de M. Lamar-que, ancien notaire, demeurant à Douéla-Fontaine, qui lui a été nommé pour conseil judiciaire, ou de M° Cesbron, notaire en la même ville, à défaut d'acceptation dudit sieur Lamarque.

Pour extrait, dressé à Saumur, le 12 février 1855, par l'avoué soussigné, constitué pour ledit sieur Roulleau. SEGRIS, avoué.

UNE ETUDE DE NOTAIRE,

Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-

S'adresser à M° CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune de Montreuil-Bellay, d'une contenance d'environ soixante hectares.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. Dixmier, huissier à (41) Saumur.

IL CO TIE ME

Présentement,

OU A ARRENTER

Une MAISON avec jardin, sise au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. Job, à Montaglan.

A VENDRE

Vin rouge et vin blanc en bouteilles Premier cra 1846. THO

S'adresser à M. A. PIERRE, (594) Royale.

A VIENTIDIRE Ou à échanger présentement OU A LOUER

Pour la Saint-Jean-Baptiste 1855,

GRANDE et BELLE MAISON ENTRE COUR ET JARDIN

Située à Nantilly, près de l'Eglise et du Jardin des Plantes.

Réunissant toutes les servitudes désirables, occupée présentement par M. le général comte de Rochefort.

S'adresser à M° Dion, notaire, ou M. A. Pierre, propriétaire, rue Royale à Saumur. (593)

> A CEDER DE SUITE,

FONDS D'EPICERIE

Bien achalande,

Situé Grand'Rue Saint-Nicolas, et faisant le coin de la rue Courcouronne.

S'adresser, pour traiter, chez M. (18)Dion, notaire.

Quelqu'un demande

A EMPRUNTER 36,000 FRANCS, A 4 1/2 pour cent avec bonne et

première hypothèque. S'adresser, pour tous renseigne-ments, à M° Cousin, notaire Baugé.

WIENED IR

Chez le même notaire Une assez grande quantité de VIN BLANC,

En bouteilles, bien ficelées et ca-chetées, de la récolte de 1846, du crû de Maligné, près Thouarcé, à 1 fr. (55)50 c. chaque.

ALCOUNTER

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à Mme veuve Linacien, (595)rue Bodin.

VERNIS HYDROFUGE ELASTIQUE,

SECHANT EN UNE HEURE,

Imperméable à l'intempérie du temps.

Mention honorable décernée à M. F. MILLER par le Jury de 1850.

Avec ce vernis on peut soi-même remet-Avec ce vernts on peut sot-meme remet-tre à neuf capote de voiture, caparaçon, collier, garde-crotte, etc., etc., etc., ver-nis noir à l'huile également imperméable pour bottes, souliers, bottines de dames en cuir vernis, ayant seul l'avantage de ne pas sair les effets.

PRIX DES FLACONS : 12 flacons, 15 fr. pinceau compris. 8 4 50

3

Le sieur MILLER se transporte dans les maisons pour faire l'essai de son vernis; toute expérience ne coûte rien.

Muni de plus de 500 certificats qui datent de plus de 4 ans, c'est ce qui prouve que son vernis est supérieur à tout autre.

Il est descendu hôtel de France, pour 6 jours.

LE PORG

Sa conservation, ses races, son amélioration, son engraissement, ses maladies et leur traitement,

Par J.-M.-J. DE SAIVE,

Docteur en médecine, ancien membre de la chambre des Représentants de Belgique, ex-directeur, professeur à l'Ecole de Médecine vétérinaire de Liége, et secrétaire du conseil supérieur d'agriculture, membre correspondant de la Société impériale et centrale d'agriculture de France, etc., etc.,

RÉDACTEUR EN CHEF DU MONITEUR DE L'AGRICULTURE.

Volume avec gravures représentant les diverses races porcines. — Prix : 4 frances pour les personnes qui feront parvenir franco leur souscription, rue Coq-Héron, nº 5, a Paris.

DE L'INOCULATION DU BÉTAIL

Opération destinée à

LA PLEURO-PNEUMONIE ÉPIZOOTIQUE DES BÊTES BOVINES, Par le même auteur. - Prix : 1 fr. 50.

En vente à la librairie agricole, nº 26, rue Jacob, à Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Certifié par l'imprimeur soussigné